

TABLEAU DES ÂGES 2017-2018

ÂGES	Pour la saison 2017-2018, est éligible à évoluer pour la division correspondant à son âge, tout joueur né entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre de l'année	DIVISIONS
21 ans et plus	1996 et moins	LOISIR ADULTE ET SENIOR
21 ans ^② 20 ans 19 ans 18 ans	1996 1997 1998 1999	JUNIOR ^②
17 ans 16 ans 15 ans ^③	2000 2001 2002	MIDGET INCLUANT MIDGET AAA MIDGET ESPOIR (2001 et 2002) ^③
14 ans 13 ans	2003 2004	BANTAM
12 ans 11 ans	2005 2006	PEE-WEE
10 ans 9 ans	2007 2008	ATOME
8 ans 7 ans	2009 2010	NOVICE
6 ans 5 ans	2011 2012	PRÉ-NOVICE
4 ans ^①	2013	INITIATION ^①

- ① Toute organisation pourra enregistrer des joueurs nés en 2013 dans la division Initiation.
- ② Nombre de joueurs de 21 ans permis au hockey Junior (régional) Voir article 5.7.3.
- ③ Le nombre de joueur de 16 ans (2001) est limité (réf. : Cahier de charge Midget Espoir).

TABLEAU DES ÂGES SCOLAIRES (RSEQ)		
Cadet D1	Né entre le 1 ^{er} octobre 2002 et le 31 décembre 2004	13-14 ans
Juvenile D1 ^⑤	Né entre le 1 ^{er} juillet 1999 et le 30 décembre 2002	15-16-17 ans
Collégial D1	Né entre le 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2000	17-18-19-20 ans
Collégial fém. ^④	Né entre le 1 ^{er} janvier 1995 et le 31 décembre 2000	17-18-19-20-21-22 ans

- ④ Les joueuses collégiales sont admissibles maximum 4 ans.
- ⑤ Les étudiants-athlètes nés entre le 1^{er} octobre 2002 et le 31 décembre 2002 ont la possibilité d'évoluer soit en Cadet ou en Juvenile.